

hommage ému à la mémoire d'Emile Senart, ancien Président de la Commission Consultative pour les Recherches archéologiques en Afghanistan, et de Raymond Koechlin, ancien Président du Conseil des Musées Nationaux.

Nous allons passer rapidement en revue les résultats acquis de 1922 à 1930 ; pour la commodité de l'exposé, qui s'efforcera de mettre en relief le jeu des influences aussi bien que l'évolution de la décoration, notre étude se développera chronologiquement, elle abordera donc les parties les plus anciennes, Buddha de 35 mètres et grottes avoisinantes (III^e siècle au V^e siècle) pour aboutir au complexe décoratif que représentent les grottes situées à proximité du Buddha de 53 mètres (VI^e-VII^e siècle).

*

*

*

**Le Buddha de 35 mètres
et les grottes
primitives.**

Cette statue " occupe, dans la partie orientale de la falaise, une niche qui mesure 8 mètres environ de profondeur à sa partie supérieure (fig. 30). Cette niche, aux surfaces gauches, présente toutes les imperfections d'un premier essai ; les formes du Buddha sont lourdes, la tête est d'une grosseur monstrueuse, le torse exagérément bombé, les épaules trop larges, les jambes sont fichées dans le corps comme des étais. La chevelure est encore ondulée à la mode grecque" ¹⁾. Le visage est mutilé. Le rendu du drapé est obtenu au moyen d'un mélange de mortier de chaux et d'une forte proportion de terre et de paille hachée. Les plis très rapprochés du manteau monastique affectent une forme très particulière rappelant des cannelures à vive arête ; il n'est, par conséquent, pas fait usage de la technique mise en œuvre au grand Buddha, où une armature de cordes et de piquets recouverte d'un enduit simule les plis du manteau monastique (fig. 46). L'aspect de la niche, les formes lourdes de l'image, le fait que les grottes les plus anciennes se trouvent dans le voisinage du Buddha de

1) 10, p. 11.